

undefined - vendredi 15 avril 2022

Vienne

VIENNE

Commissaire : « Le recrutement est en cours »

Clémence LENA



Le commissariat de Vienne. Photo Le DL /Clément GRILLET

Le 19 mars dernier, le maire de Vienne, Thierry Kovacs annonçait [avoir écrit au ministère de l'Intérieur](#) afin « de demander au plus vite l'affectation d'un commissaire au sein du commissariat de Vienne ». La raison : le départ, début mars, du commissaire Hovhannès Boyadjian, mutée à une autre affectation et non remplacé depuis. « Même si les officiers en poste au sein de la division de police nationale de Vienne/Pont-Évêque font un travail de grande qualité, on ne peut accepter qu'un territoire de plus de 35 000 habitants reste ainsi sans commissaire de police », écrivait le maire de Vienne. « Il est indispensable que la division de police nationale de Vienne/Pont-Évêque puisse disposer d'un commissaire en mesure d'assurer de manière pérenne la direction des agents, tout en étant l'interlocuteur des élus et collectivités, notamment de la municipalité de Vienne, afin de pouvoir mener la meilleure action commune contre la délinquance, les trafics, et de manière plus générale pour assurer la sécurité des habitants. » L'élue rappelait alors que la même situation s'était déjà produite entre septembre 2019 et juillet 2020.

• « Un concours de circonstances »

Contactée par *Le Dauphiné Libéré*, la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP), par l'intermédiaire de la préfecture de l'Isère, apporte des précisions : « Un nouveau commissaire a rapidement été nommé à la suite du commissaire Boyadjian mais il se trouve qu'il a démissionné de manière inattendue. Le prolongement de l'intérim est donc un malheureux concours de circonstances. Le recrutement est en cours et cela prend un peu de temps mais il n'y a aucune difficulté particulière, c'est une pure question de ressources humaines. »

Un nouveau commissaire devrait donc être nommé très prochainement. En attendant, « l'intérim est assuré avec le soutien de la DDSP », conclut la préfecture.

Rappelons que le commissariat de Vienne, qui compte une petite centaine de personnels (policiers, agents administratifs, agents de la police technique et scientifique), avait vu arriver le renfort de [dix policiers supplémentaires](#) en septembre 2021.